



**MÉMOIRE DES MANUFACTURIERS ET EXPORTATEURS DU QUÉBEC
DIVISION DES MANUFACTURIERS ET EXPORTATEURS DU CANADA**

**ASSURER LA SÉCURITÉ DE L'APPROVISIONNEMENT ÉLECTRIQUE EN
MAINTENANT DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

PROJET DE LIGNE À 315 KV GRAND-BRÛLÉ-VIGNAN PAR HYDRO-QUÉBEC

Présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Le 9 novembre 2000

Table des matières

Résumé	2
1. Les Manufacturiers et exportateurs du Québec	3
2. Les manufacturiers et l'approvisionnement en électricité	3
3. Une position connue et répétée : priorité à la fiabilité du réseau.....	4
A. L'effet négatif sur l'économie du Québec de la tempête de verglas de 1998	4
B. Appui au projet de bouclage proposé par Hydro-Québec.....	5
C. Des projets favorisant le développement durable : un engagement des Manufacturiers et exportateurs du Québec.....	6
D. S'assurer d'avoir des installations permettant les échanges avec d'autres marchés..	6
4. Conclusion	7

Résumé

Les Manufacturiers et exportateurs du Québec ont pour mission de promouvoir et de défendre les intérêts des manufacturiers et des exportateurs auprès des gouvernements. L'association compte 600 membres au Québec et fait partie des Manufacturiers et exportateurs du Canada. Nos membres, les manufacturiers et exportateurs du Québec, sont une source importante de croissance et de prospérité pour l'ensemble de la société. En Outaouais, les expéditions manufacturières comptent pour plus de 1,6 milliard \$.

La tempête de verglas de janvier 1998 et les pannes d'électricité qui ont suivi ont eu un effet important sur les manufacturiers et les exportateurs du Québec. Dans bien des cas, ils ont dû cesser leurs opérations, utiliser des sources d'énergie alternatives plus dispendieuses ou s'adapter aux contraintes des employé(e)s souffrant eux-mêmes des effets du verglas et des pannes d'électricité. Ceci a entraîné des retards dans la production et des coûts imprévus. Ces impacts se sont traduits par des pertes de revenus pour de nombreuses entreprises. En Outaouais, parce que la seule ligne qui achemine l'électricité de l'extérieur de la région était inutilisable, des entreprises comme *Bowater* et *Les Papiers Masson* ont dû fermer leurs portes afin de soulager le réseau de l'Outaouais d'une demande électrique trop forte puisque la capacité du réseau s'en trouvait limitée.

Il faut tirer des leçons de la tempête de verglas afin de faire mieux à l'avenir. L'énergie électrique est essentielle et fondamentale pour les manufacturiers et exportateurs du Québec afin qu'ils continuent à croître et à créer des emplois. Pour ce faire, l'efficacité et la fiabilité du réseau électrique doivent être au cœur des priorités. Ainsi, toute solution qui n'assurera pas la disponibilité en tout temps d'une alimentation électrique fiable et sans délai additionnel demeure inacceptable pour nos membres. C'est pourquoi le projet de bouclage en Outaouais, avec la construction d'une ligne à 315 kV entre les postes du Grand-Brûlé et de Vignan, paraît être une solution pertinente reconnue comme telle par la Commission de l'économie et du travail, la Commission Nicolet, le Comité Warren et le Conseil des Ministres.

1. Les Manufacturiers et exportateurs du Québec

Les *Manufacturiers et exportateurs du Québec* ont pour mission de promouvoir et de défendre les intérêts des manufacturiers et des exportateurs auprès des gouvernements. L'association compte 600 membres au Québec et fait partie des *Manufacturiers et exportateurs du Canada*. Nos membres, les manufacturiers et exportateurs du Québec, sont une source importante de croissance et de prospérité pour l'ensemble de la société.

Les manufacturiers comptent plus de 639 400 employés, ce qui représente 18,6 % de la main-d'œuvre totale au Québec. L'emploi continue d'augmenter, signe de la vitalité et de l'ouverture sur le monde de notre industrie. Ainsi, la croissance du nombre de travailleurs, de 4,2 % en 1998, 5,2 % en 1999 et 1,2 % en 2000, fait de la fabrication un secteur créateur d'emplois et porteur d'espoir pour nos concitoyens. De plus, le rayonnement indirect des manufacturiers, qui sous-traitent et génèrent des revenus d'exportation, contribue à la prospérité de plusieurs régions et villes québécoises. **En Outaouais, les livraisons manufacturières comptent pour plus de 1,6 milliard de dollars.**

Il faut aussi noter que la performance économique du Québec se rapproche lentement de la moyenne canadienne. Cette année, l'augmentation prévue des expéditions manufacturières est de 13,7 % au Québec alors qu'elle est de 10,7 % pour l'ensemble du Canada. Les expéditions québécoises représentent 23,9 % du total canadien. En ce qui concerne l'emploi, au cours des deux premiers trimestres de 2000, la croissance moyenne de l'emploi au Québec a été supérieure à la moyenne du Canada, soit 3,0 % contre 2,7 %, objectif du Sommet socio-économique de Montréal de 1996.

Il est cependant possible de faire encore mieux. Le taux de chômage du Québec reste chroniquement plus élevé que celui de la moyenne canadienne, 8,5 % contre 6,8 % en 2000¹. Les Québécois sont généralement plus pauvres que les Canadiens et les Américains. Nous avons tous l'obligation d'améliorer la situation afin d'assurer un emploi et un revenu satisfaisants à nos concitoyens qui le souhaitent. **Afin de survivre et de continuer à croître et créer des emplois, les entreprises représentées par l'association nécessitent un environnement d'affaires compétitif caractérisé par une productivité accrue, une capacité d'innovation et un approvisionnement en énergie fiable.**

2. Les manufacturiers et l'approvisionnement en électricité

Les manufacturiers ont déboursé plus de 3,3 milliards de dollars en électricité et combustible pour la production en 1999, ce qui représente 7 % de la valeur ajoutée du secteur. L'énergie est un moteur de l'industrie québécoise et elle est essentielle à son bon fonctionnement. La fiabilité et l'efficacité du réseau hydroélectrique québécois sont donc une nécessité pour les manufacturiers et exportateurs.

¹ Cumulatif des mois disponibles.

La tempête de verglas de janvier 1998 et les pannes d'électricité qui ont suivi ont eu un effet important sur les manufacturiers et les exportateurs du Québec. Dans bien des cas, ils ont dû cesser leurs opérations, utiliser des sources d'énergie alternatives plus dispendieuses ou s'adapter aux contraintes des employé(e)s souffrant eux-mêmes des effets du verglas et des pannes d'électricité. Ceci a entraîné des retards dans la production et des coûts imprévus. Ces impacts se sont traduits par des pertes de revenus pour de nombreuses entreprises. En Outaouais, parce que la seule ligne qui achemine l'électricité de l'extérieur de la région était inutilisable, des entreprises comme *Bowater* et *Les Papiers Masson* ont dû fermer leurs portes afin de soulager le réseau de l'Outaouais d'une demande électrique trop forte puisque la capacité du réseau s'en trouvait limitée.

3. Une position connue et répétée : priorité à la fiabilité du réseau

Compte tenu de l'importance de l'électricité dans la production des manufacturiers et exportateurs du Québec, et de l'impact économique des pannes d'électricité même de courte durée, l'association s'est présentée devant la Commission scientifique et technique chargée d'étudier les événements relatifs à la tempête de verglas survenue du 5 au 9 janvier 1998. Dans son mémoire, elle demandait que la plus haute priorité soit accordée à la fourniture sécuritaire et fiable d'électricité et ce, dès l'hiver 1999, afin de ne pas nuire à la crédibilité économique du Québec et à la survie de plusieurs entreprises. Cette position a été réitérée devant la commission parlementaire chargée d'analyser le plan stratégique d'Hydro-Québec en février 1998.

A. L'effet négatif sur l'économie du Québec de la tempête de verglas de 1998

Ainsi, l'association a déjà fait valoir qu'une fourniture sécuritaire et fiable d'électricité devait être assurée et ce, dès l'hiver 1999 à cause des pertes économiques pouvant être engendrées. Bien qu'il n'existe pas de preuves irréfutables de la corrélation entre la crise du verglas et la diminution de l'activité industrielle pendant cette période dans les régions touchées, l'examen des chiffres du premier trimestre de 1998 indique une réduction du PIB du Québec, lequel se situait à seulement 0,3 %², niveau le plus bas enregistré depuis 1995. Les expéditions manufacturières ont quant à elles chuté d'à peu près 2,5 % au premier trimestre de 1998, encore une fois première chute enregistrée depuis 1995. Puisque la part relative des industries manufacturières de la Montérégie est de 20,1 %, celle de Montréal de 33,2 %, et celle de l'Outaouais de 2 %, il est facile d'inférer que l'effet à la baisse sur la situation économique du Québec pendant le premier trimestre de 1998 est en grande partie attribuable au ralentissement du rythme de production dont ces régions ont été victimes. Ce ne sont donc pas seulement les entreprises et les personnes vivant dans ces régions qui ont subi des pertes économiques d'envergure, mais bien toute l'économie du Québec. L'argument économique nous impose donc de nous assurer que les chances qu'une situation pareille se reproduise soient réduites au maximum.

² Chiffres désaisonnalisés.

B. Appui au projet de bouclage proposé par Hydro-Québec

Le projet de construction d'une ligne à 315 kV entre les postes du Grand-Brûlé et de Vignan s'inscrit donc comme l'élément qui permettra de répondre au besoin de boucler le réseau électrique de l'Outaouais. En effet, même si la région est actuellement alimentée par les postes de Vignan et de Petite Nation, ainsi que par la ligne Chénier-Vignan raccordant le poste Vignan au réseau d'Hydro-Québec, en cas de panne sur ces infrastructures, 50 % des besoins de la population ne seraient plus assurés.

Bien que plusieurs propositions alternatives aient été faites au cours de la première série des audiences publiques tenues par le BAPE, il semble qu'aucune n'arrive à répondre à des critères aussi serrés que la minimisation des coûts de construction des infrastructures, des coûts environnementaux, des coûts associés aux délais de mise sous tension, des coûts de dépendance envers un réseau qui n'est pas québécois sans compter les problèmes non résolus pour les propositions où l'axe géographique des solutions est le même que ce que l'on connaît actuellement ou encore où la source d'alimentation demeure unique.

Lors d'une interruption de courant, les manufacturiers doivent souvent fermer leur porte ce qui entraîne des délais dans la livraison des produits et crée une incertitude supplémentaire sur la fiabilité du manufacturier en ce qui concerne les clients actuels et potentiels. Compte tenu des coûts élevés que peut représenter une interruption, même de courte durée, du service électrique pour les 122 manufacturiers de l'Outaouais, nous demandons que la solution retenue pour la sécurisation du réseau en Outaouais augmente la fiabilité de l'approvisionnement énergétique au même niveau que dans les autres centres économiques du Québec. **Toute solution qui n'assurera pas la disponibilité en tout temps d'une alimentation électrique fiable et sans délai additionnel demeure inacceptable pour nos membres.**

Dans le même sens, toute solution reposant sur le rationnement de l'énergie et qui exigerait que les manufacturiers ferment leurs portes, même temporairement, est inadmissible compte tenu des conséquences économiques et financières pour les manufacturiers et les Québécois. Ainsi, les *Manufacturiers et exportateurs du Québec* demandent au BAPE de tenir compte, dans ses recommandations, de la nécessité d'assurer la sécurité de l'alimentation électrique en Outaouais par une solution permettant le bouclage du réseau de façon permanente.

C'est pourquoi les *Manufacturiers et exportateurs du Québec* ne peuvent qu'approuver le projet de ligne à 315 kV Grand-Brûlé-Vignan. Le projet de bouclage proposé par Hydro-Québec est indispensable à une alimentation en énergie électrique fiable pour toutes les entreprises manufacturières de même que les familles de l'Outaouais.

C. Des projets favorisant le développement durable : un engagement des Manufacturiers et exportateurs du Québec

Les *Manufacturiers et exportateurs du Québec* défendent depuis plusieurs mois maintenant une position où l'importance de la fiabilité du réseau électrique au Québec prend une place de choix. Cependant, l'association tient à rappeler que ces objectifs ne sont nullement en contradiction avec l'importance de faire de tels projets dans le respect d'une politique de développement durable. En effet, la position de l'association en cette matière est de promouvoir la bonne gestion de l'environnement au sein des entreprises et d'inciter les divers niveaux de gouvernements à orienter leurs programmes et leurs politiques dans le sens du développement durable en conciliant le développement économique et la protection de l'environnement.

De l'avis des *Manufacturiers et exportateurs du Québec*, les nombreuses modifications apportées au tracé 2 proposé par le promoteur laissent transparaître un désir de conciliation entre la préservation de l'environnement, la qualité de vie des citoyens et des entreprises de même que le besoin économique lié à l'alimentation fiable en électricité.

D. S'assurer d'avoir des installations permettant les échanges avec d'autres marchés

Dans l'optique où l'accroissement de la capacité d'échange avec d'autres marchés ne peut que favoriser les consommateurs à long terme, tant sur le plan de la sécurité d'approvisionnement que sur le plan des prix d'approvisionnement en électricité en tirant profit d'un marché plus ouvert, l'association demande à ce qu'on considère comme un point extrêmement positif le fait que la nouvelle ligne à 315 kV reliant le poste du Grand-Brûlé au poste Vignan et les infrastructures sous-jacentes puissent un jour être utilisées pour l'exportation ou l'importation d'électricité, au même titre que tous les autres équipements d'Hydro-Québec. L'importation permettrait de sécuriser davantage notre réseau en assurant un approvisionnement extérieur alors que l'exportation constitue une source de revenu supplémentaire hors des périodes de pointe.

4. Conclusion

Il faut tirer des leçons de la tempête de verglas afin de faire mieux à l'avenir. L'énergie électrique est essentielle et fondamentale pour les manufacturiers et exportateurs du Québec afin qu'ils continuent à croître et à créer des emplois. Pour ce faire, l'efficacité et la fiabilité du réseau électrique doivent être au cœur des priorités. Ainsi, toute solution qui n'assurera pas la disponibilité en tout temps d'une alimentation électrique fiable et sans délai additionnel demeure inacceptable pour nos membres. C'est pourquoi le projet de bouclage en Outaouais, avec la construction d'une ligne à 315 kV entre les postes du Grand-Brûlé et de Vignan, paraît être une solution pertinente reconnue comme telle par la Commission de l'économie et du travail, la Commission Nicolet, le Comité Warren et le Conseil des Ministres.